

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 12 mai 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **4115, route 337**

Objet de la demande de dérogation mineure 2026-0019 :

La demande de dérogation mineure 2026-0019 vise à :

- Autoriser la construction d'un garage détaché d'une superficie de 98,8 m<sup>2</sup>, soit supérieure à la superficie maximale de 95 m<sup>2</sup> prescrite par la réglementation.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce jeudi 23 avril 2026.

*(signé)*

Jérôme Morin

Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint